

- [Identifiez-vous](#)
- [Menu](#)
- [Identifiez-vous](#)
- [Accueil](#)



[Zoom sur... Histoire\(s\) locale\(s\) Expositions virtuelles Indexation collaborative Informations pratiques](#)

[Retour à la recherche](#)

□

Dénombrement et recensement de la population (1901-1975)

0 notice consultable

Registres de recensement et de dénombrement de la population. - A l'origine, le recensement des feux - synecdoque englobant l'ensemble d'une famille réunie autour d'un feu, c'est-à-dire une habitation, ce que nous nommons aujourd'hui "foyer" - relevait d'un caractère essentiellement fiscal, afin d'établir les taxes d'Ancien Régime.

Ce n'est qu'à partir de la Révolution française que ces enquêtes devinrent plus ou moins systématiques et basées sur un caractère davantage statistique que fiscal. La périodicité quinquennale fut rapidement adoptée, ce qui permet d'avoir des instantanés relativement rapprochés de la situation démographique des communes françaises au fil du temps.

Pour Sevrans, les registres consultables en ligne permettent d'appréhender l'évolution démographique de la commune entre 1901 et 1975.

Pour de meilleurs résultats, tapez en majuscule ET, OU et SAUF. Voir les

[Recherche avancée](#)

[Liste](#)

[Médias](#)

[Cadre de classement](#)

[Carte](#)

[Frise temporelle](#)

Tri par: **Cote croissant**

[Pertinence](#) [Date](#) ▲ [Titre](#) ▲ [Cote](#) ▼

0 résultat (N/A)

Aucun document ne correspond aux termes de recherche spécifiés :

Suggestions :

- Vérifiez l'orthographe des termes recherchés.
- Essayez d'autres mots.
- Utilisez des mots clés plus généraux.
- Spécifiez un moins grand nombre de mots.

Conditions générales d'utilisation

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation liées à la consultation des informations présentes sur ce site et m'engage à :

> respecter les dispositions réglementaires conditionnant la communication, la reproduction et à la réutilisation des documents présents sur ce site, c'est-à-dire de ne pas exploiter ces images à des fins commerciales et de ne pas les diffuser, sauf si cette diffusion intervient dans un cadre privé, scientifique ou pédagogique ;

> faire systématiquement mention de la provenance des documents, à savoir « Archives municipales de Sevrans, cote du document » ;

> ne pas réaliser de retouches des documents sans en avoir été autorisé au préalable par les Archives municipales de Sevrans.

Dernière mise à jour le 30 oct. 2017

J'accepte les conditions de la licence

Je refuse